

**Formation sur la santé mentale avec le CRES-IREPS
de Haute Normandie**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39
Nombre de conseillers en exercice : 39
Nombre de présents : 35
Nombre de votants : 39*

LE 23 SEPTEMBRE DEUX MILLE DIX

Le Conseil municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 16 septembre 2010 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

Sont présents : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien (à partir de la question n° 8), Mme LEGRAND Vérane, M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie Catherine, M. ELOY Frédéric, Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, Mme CYPRIEN Jocelyne, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, Mme AVRIL Yolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question 7), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa, M. PAJOT Mickaël, M. CHAUVIERE Jean Claude, Mme Danièle THETIOT, M. HOORNAERT Patrick, M. GAUTIER André, Mme OUVRY Annie, M. BAZIN Jean.

Sont absents et excusés : M. LECANU Lucien (de la question n° 1 à n° 7), M. MENARD Joël, Mme AUDIGOU Sabine (de la question n° 1 à n° 6), Mme EMO Céline, Mme LEMOINE Françoise, Mme ORTILLON Ghislaine.

Pouvoirs ont été donnés par M. LECANU Lucien à M. FALAIZE Hugues (de la question n° 1 à la question n° 7), M. MENARD Joël à M. DUTHUIT Michel, Mme AUDIGOU Sabine à Mme GAILLARD (de la question n° 1 à la question n° 6), Mme EMO Céline à M. LEVASSEUR Thierry, Mme LEMOINE Françoise à M. BAZIN Jean, Mme ORTILLON Ghislaine à M. GAUTIER André.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : M. PAJOT Mickaël

M. François LEFEBVRE, Adjoint au Maire, expose que dans le cadre de sa mission d'animation du réseau local de promotion de la santé (RLPS), le pôle ressources santé participe à l'élaboration et à la mise en place de formations. Ces actions répondent aux attentes des acteurs locaux et aux besoins du territoire.

Des formations sont ainsi prévues cette année sur la souffrance psycho-sociale et la santé mentale. Le CRES-IREPS de Haute-Normandie propose une session de trois jours dénommée « *carte blanche* » sur la santé mentale, à destination des professionnels et bénévoles (personnels d'accueil, aides à domicile, bénévoles du Samu social, ...) en contact avec des personnes vulnérables. Le pôle ressources santé valide le contenu de la formation au regard des besoins et des objectifs ciblés, veille à la bonne organisation des sessions (communication, inscriptions, logistique, ...) et co-anime les séances financées par la Région, le Groupement Régional de Santé Publique (GRSP) et l'INPES. Cette session est gratuite pour la Ville et les participants.

Une seconde formation « sensibilisation aux pathologies psychiatriques, aux souffrances psychiques et présentation du dispositif de santé mentale », sous la responsabilité de l'IGRSP, sera également proposée aux professionnels locaux (assistantes sociales, infirmières, éducateurs, ...) qui se situent dans une relation d'aide avec un public précaire susceptible d'être atteint de troubles du comportement ou d'une maladie mentale.

Considérant l'avis formulé par la commission n° 2 du 14 septembre 2010

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver ce projet de formation et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le CRES-IREPS de Haute-Normandie.

☞ Après en avoir délibéré, **LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE**, à l'unanimité, la proposition ci-dessus.

**Pour extrait conforme,
Par délégation du Maire,
Mme Annie HERRIOU
Directrice Générale Adjointe des services**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire
--